



- L'ÉDITO
- COUV
- ACTUALITÉS
- L'INTERROGATOIRE
- L'ESSENTIEL
- LE MAG
- CULTURE
- MULTIMÉDIA
- ZAKARIA BOUALEM
- ANNONCES
- ARCHIVES

Vous devez vous identifier ou créer un compte pour écrire des commentaires  
Faits marquants

Identifiez-vous Devenez membre

Par Nourredine le 03/01/2013

Marquant, non pas l'Histoire du pays (avec un grand "H") mais la petite, celle des coins de rues que l'on utilise pour narguer la misère et le cons bord: libérale à la mode RNI ou religieuse, celle du PJD. Celle qui alimente la noukta marocaine et place au rang de star, le guignol de la gouvern Khaled Jamaï. Le paysage politique n'a jamais atteint, avec l'actuel équipe, un si bas niveau de franchise et de courage politique ! Le rire sarcastique, parfois maladroit, ont rendu l'image des chambres encore plus médiocres qu'elle ne l'était du temps de la basse cour d'un certain ministre de l'ir Le bilan, si bilan il y a, n'a rien de ce que les promesses populistes faisaient miroiter à ceux qui ont la foi. Ni le chômage a baissé, ni les libertés amélioré, ni l'école revalorisée, ni la santé généralisé, ni les campagnes intégrées...

Tout ce que les marocains regardent et suivent, en applaudissant en silence, c'est le parcours royal sur l'ensemble du pays. Au contraire de la stratégie réparatrice par à coups de l'exécutif, devant son parterre qui applaudit à chaque boutade maladroit, le staff royal semble ne se soucier que des grands chantiers pour faire du Maroc, un pôle attractif pour l'investissement étranger.

Nos élus, quand ils sont là, se chamaillent comme les cancre de 2 classes voisines: Les uns viennent faire acte de présence et apparaître devant la caméra qui les surveille, les autres s'occupent comme ils peuvent et ceux, roupillent ou s'exclament quand l'anecdote est salée ou la diatribe offensante. Des basses cours où le coq, arrogant et plein de lui même s'abroge le droit de discourir sur tout et sur rien. De l'art et la culture qu'il veut figés comme les pyramides d'Egypte aux libertés qu'il veut paternaliste comme un grand père sénile, s'accrochant à l'ère postcoloniale. Les citoyens se disent que le monde est à lui, à lui tout seul ! De la dictature du communisme de guerre qui brandit la menace extérieure imaginaire, nous en sommes à la dictature d'un populisme qui manipule la dérision maladroit et la moquerie vulgaire pour, d'une part, s'aliéner les bougres qui regardent la télé comme on regarde une série B rafraichissante des années 50 et séduire, par un langage chatié de circonstance, pour séduire nos dernières grandes mères encore à l'ère des contes de hidane !

"A shame !" dira l'irakein qui a, un jour, osé jeter sa chaussure à la face de l'homme le plus puissant de la planète. Prendre le marocain pour un retardé n'est le droit de quiconque quelle que soit son origine, sa mère ou son aieul !

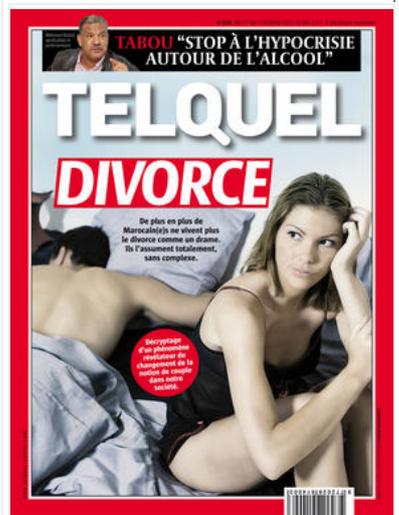
De l'exécutif au législatif, en passant par le judiciaire, les membres de ces corps, présumés prestigieux, demeurent et ne sont que les serviteurs du peuple qui les a élus et auquel ils doivent respect et considération dans l'exercice de leurs fonctions.



**Les articles les plus populaires**

- 01. Vous avez dit normalisation ?
  - 02. Les moqueries de bas étage et la dérision gratuite.
  - 03. Noirs et pas noirs
  - 04. "Benzekri nous a laissé [...]"
  - 05. L'autre exception marocaine
- [Tous les plus populaires](#)

**En kiosque cette semaine**



[CONSULTER L'ÉDITO](#)



Accueil

»

La couv

»

2012. Mohammed VI : Première année islamiste

## 2012. Mohammed VI : Première année islamiste

03 Jan 2013

Par : [Un dossier de la rédaction](#)

La couv

2 commentaires(s)



(AFP)

**2012 restera dans les annales comme étant la première "année islamiste" de l'histoire du Maroc. De quoi a-t-elle été faite, quels ont été ses moments forts et ses événements marquants ? TelQuel fait la récap'.**

En acceptant d'associer les islamistes à l'exercice du pouvoir après leur victoire aux législatives tenues fin 2011, Mohammed VI a respecté, bien entendu, la règle démocratique. Il a aussi pris un risque. Le PJD, en effet, n'a jamais fait partie d'aucun gouvernement au préalable et, à ce niveau, il est vierge de toute expérience. D'où le parti pris adopté par Mohammed VI et qui a consisté, dans les grandes lignes, à leur concéder certaines prérogatives, à vrai dire très minimes, et à renforcer ses bases arrière via l'élargissement du cabinet royal à des personnalités hier encore au gouvernement (les El Himma, Fassi Fihri, Zenagui, etc.). Le roi a donc choisi de couper la poire en deux. Il a doublé les postes-clés (Justice, diplomatie, finances), assuré la survie de Maroc SA (en allant convaincre, lui-même, les investisseurs étrangers, arabes notamment) et laissé le PJD en prise, essentiellement, avec la rue marocaine. Une année de transition, donc, dans tous les sens du terme. Transition politique d'abord : le rôle, le poids et pour ainsi dire l'expertise des islamistes devraient aller crescendo dans les années à venir. Transition sociale, voire sociétale et culturelle, aussi : les premiers signes de la retraditionalisation de la société marocaine sont là. Ces signes, qui vont aujourd'hui de la progression du voile à la prolifération du discours religieux dans les médias et tout l'espace public.

Nous vous invitons, donc, à revisiter quelques-uns des faits les plus importants (qui ne sont pas, comme on le verra, forcément les plus visibles) de l'année 2012. Ils sont nombreux et, parfois, surprenants. Bonne lecture.

**TelQuel**

### Circulez, il n'y a rien à voir !

La répression contre les manifestants – qu'ils s'insurgent pour des raisons sociales ou politiques – n'a pas cessé depuis l'arrivée au gouvernement des islamistes. Dernière manifestation en date à être violemment dispersée : celle du 18 novembre 2012. La police charge les militants rassemblés devant le parlement à Rabat pour dénoncer le budget alloué à la monarchie dans le projet de Loi de Finances 2013. L'année 2012 s'était ouverte sur la répression d'un rassemblement de chômeurs à Taza. En février, c'est à Beni Mellal qu'on décompte des dizaines de blessés. En mars, la police campe de manière ostentatoire dans plusieurs localités du Rif, comme Beni Bouâyach, après y avoir durement réprimé des manifestations. Le même mois, la frondeuse Sidi Ifni connaît d'importantes manifestations, auxquelles les forces de l'ordre répondent par des tirs de grenades lacrymogènes. En juin, des manifestants sont tabassés à Khouribga et Mohammedia. En octobre, une simple expulsion tourne à l'affrontement dans le quartier de Bani Makada à Tanger : des membres d'associations accusent une utilisation excessive de grenades lacrymogènes et de balles en caoutchouc. Pour le Mouvement du 20 février, 2012 a été l'année des condamnations. En septembre, cinq jeunes écotent de peines de prison. Leur avocat dénonce l'utilisation d'aveux arrachés sous la torture. On évoque des viols à l'aide de manches à balai mais les enquêtes ne suivent pas. Des membres du 20 février sévèrement jugés, à l'instar de Abdelhalim Bekkali, condamné à quatre ans et 100 000 dirhams d'amende. Le gouvernement mime les trois petits singes : rien vu, rien entendu, rien à dire. Ou peut-être si : des déclarations dénuées de tout sens, comme Mustafa Ramid qui jure qu'on ne trouve plus un seul "politique" dans les prisons, alors que des associations de droits de l'homme estiment à 70 le nombre de manifestants et de militants en prison. Ou encore Abdellah Benkirane qui, le 30 novembre, alors qu'il répond aux questions de parlementaires, lance cette saillie : "Si nous utilisons la force contre quelques manifestants dans la rue, c'est pour éviter de les traîner devant les tribunaux" (sic).

### Droit à la vie... que sur papier

Les abolitionnistes, et notamment la vingtaine d'ONG constituant la Coalition marocaine contre la peine de mort, se sont réjouis quand l'article 20 de la nouvelle Constitution a consacré le droit à la vie. Pour eux, le royaume allait enfin franchir le pas et abolir la peine capitale. Mais ils ont vite déchanté. Les tribunaux du pays continuent de prononcer des condamnations à mort : on n'en recense pas moins de sept, au cours de cette année, dont deux prononcées par la Cour d'appel de Meknès, le 10 octobre... journée mondiale contre la peine de mort. Pire encore, les islamistes du PJD au pouvoir semblent opérer un virage à 180 degrés dans la voie de l'abolition sur laquelle le Maroc semblait être engagé. Aux premières semaines de leur



CONSULTER LE DERNIER ARTICLE

### Sondage

**Foot : l'avenir des Lions avec ou sans Rachid Taoussi ?**

Avec : il a amorcé un travail avec l'équipe, il doit continuer

Sans : l'échec de la CAN 2013 prouve qu'il n'est pas à la hauteur de son poste

VOTER

TelQuel (Officiel)

Like

36,804 people like TelQuel (Officiel).



Facebook social plugin

mandat, ils adoptaient une certaine neutralité sur ce sujet de fond. "L'abolition de la peine de mort devait faire l'objet d'un consensus, voire d'un référendum", affirmaient-ils. Leurs faits et gestes des dernières semaines sont encore plus inquiétants. L'abstention du Maroc, le 19 novembre dernier, à voter un moratoire sur la peine de mort de l'ONU a été reçue comme une giflle par les milieux des droits de l'homme. "Cela ne nous honore en rien, s'insurge ce dirigeant de l'AMDH. La seule explication est que le royaume cherche à faire plaisir à des pays comme la Chine, les Etats-Unis ou encore les monarchies du Golfe". L'attitude du Maroc est d'autant plus incompréhensible qu'il n'avait rien à perdre : il s'agissait simplement de s'engager à suspendre l'application de cette peine, ce que fait déjà le royaume puisqu'aucune exécution n'a plus eu lieu depuis 1993. Mustafa Ramid, le ministre de la Justice, a néanmoins durci le discours dans sa réponse à une question au parlement : "Je n'hésiterais pas à signer l'autorisation d'une exécution de la peine de mort si jamais on me le demandait", affirmait-il en substance. Ça craint pour les 116 condamnés actuellement dans les couloirs de la mort !

### **Le gouvernement fait la "grimate"**

Mars 2012, Aziz Rabbah prend tout le monde de court, y compris ses collègues du gouvernement. Le jeune ministre de l'Équipement et du Transport avait alors mis sur Internet la liste intégrale des détenteurs d'agréments relatifs au transport de voyageurs. Jadis tenue secrète, la liste des grimate a révélé bien des surprises. Les Marocains ont ainsi découvert, parfois avec stupeur, que des stars de foot ou de la chanson avait bénéficié des largesses du régime en obtenant parfois jusqu'à trois agréments par personne. Des personnalités aussi diverses que Baddou Zaki, Abdelbari Zemzmi, ou encore des ex-tortionnaires des "années de plomb", ont vu leur noms faire le tour des réseaux sociaux. C'est que le PJD avait fait de la publication des listes de grimate son cheval de bataille. Pourtant, il aura suffi de quelques sorties médiatiques pour que l'équipe pjdiste fasse machine arrière. Face au large tollé suscité par l'initiative de Rabbah, un certain nombre de personnalités sont montées au créneau pour dénoncer ce qu'elles avaient alors qualifié de décision "unilatérale", y compris par Nabil Benabdallah, pourtant membre du gouvernement Benkirane. Mais après de longs mois d'attente, le même Aziz Rabbah revient sur le devant de la scène et publie la liste des bénéficiaires de licences d'exploitations de carrières de sable. Une liste bien moins révélatrice que la première, puisqu'elle comporte des noms de sociétés en lieu et place des noms des propriétaires. Toutefois, ces publications ne forment que la partie visible de l'iceberg. Ni Aziz Akhannouch, ni Mohand Laenser n'ont osé publier la liste des agréments en leur possession, que ce soit ceux liés à la pêche en haute mer ou à l'exploitation des petits et grands taxis. De vraies bombes !

### **La Kafala devient compliquée**

Le 19 septembre 2012, Mustafa Ramid fait passer une circulaire rendant impossible la Kafala des enfants marocains par des musulmans ne résidant pas au royaume. Par cette décision, le ministre de la Justice et des Libertés aspire à "protéger l'intérêt supérieur de l'enfant abandonné", comme noté sur la circulaire émise, afin de ne plus souffrir du manque de suivi des orphelins adoptés à l'étranger, et de minimiser, entre autres, les risques d'évangélisation et de crimes sexuels. Des arguments irrecevables auprès des associations, orphelinats et instituts concernés, qui rappellent que les Marocains adoptent très peu au sein même du royaume, où 6000 enfants sont abandonnés tous les ans. Mais, surtout, cette circulaire plonge dans le désarroi des dizaines de familles qui ont entrepris leurs démarches pour la Kafala avant l'entrée en vigueur de cette nouvelle réglementation, et qui se voient non seulement privées de leur droit à l'adoption, mais avant tout séparées des enfants auxquels elles se sont attachées. Si le collectif Kafala au Maroc, composé de six associations, tente tant bien que mal de faire parler de cette loi et demande, via une pétition, quelles mesures de substitution envisage le ministère de la Justice pour les 24 enfants abandonnés quotidiennement au Maroc, les parents potentiels ne décolèrent pas. Parce que Ramid, en plus de les dépouiller de leur rêve de famille, ne mentionne aucunement les cas de procédures de Kafala déjà entamées. En attendant de voir cette circulaire modifiée ou amendée, les associations continuent à se battre et les apprentis parents, à attendre.

### **Benkirane carbure à la hausse**

Mercredi 6 juin 2012, le Chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, s'invite sur toutes les chaînes de télévision nationales. Il troque son attitude joviale contre un ton plus grave. Et pour cause, depuis la nuit du samedi 2 juin, les prix du carburant ont été augmentés d'environ 20% pour l'essence (2 dirhams) et de 10% pour le diesel (1 dirham). Dans la panique générale, les rumeurs sur l'impact de ces augmentations sur le coût de certaines denrées alimentaires et sur le prix des moyens de transport public vont bon train. Dans une démarche unique, Benkirane anticipe la grogne sociale et demande à s'adresser directement aux Marocains. Un privilège jusque-là réservé au roi. Dans sa stratégie de défense, le Chef du gouvernement n'ira pas par quatre chemins pour justifier ces augmentations : "Ces décisions sont dictées par une conjoncture internationale morose et un Etat marocain fauché, n'arrivant plus à joindre les deux bouts", explique en filigrane et dans une darja déconcertante le Chef du gouvernement. "Même si notre parti a eu les faveurs des électeurs, j'ai décidé de prendre des mesures impopulaires, même si elles sont sensibles politiquement", ajoutera Benkirane ce soir-là. Pour soigner son discours, il drague son électorat en précisant que ces réformes décidées par le gouvernement auront pour principal objectif d'apporter aux catégories sociales défavorisées une aide directe, invitant tous les "pauvres" à ouvrir (vite !) un compte bancaire pour recevoir la manne gouvernementale. Des aides que l'Exécutif veut faire payer aux "riches", via une nouvelle batterie de taxes sur les hauts revenus, maquillées par un souci de "solidarité entre classes sociales en ces temps de disette. Une solidarité qui devrait coûter encore plus cher à nos "pauv' riches", qui devront, à partir de 2013, assumer une hausse significative des prix de l'électricité. "Une hausse inéluctable", signale le gouvernement, qui servira à sortir l'Office national de l'électricité et de l'eau potable du gouffre.

### **On avorte en cachette ou à l'étranger**

Deux événements très importants, liés à la problématique de l'avortement, ont marqué l'actualité en 2012. Le premier, un congrès organisé par l'Association marocaine de lutte contre l'avortement clandestin (AMALAC), le 12 juin à Rabat. Cette rencontre avait pour principal but d'alerter la classe politique sur un vrai problème social. 300 participants s'y sont rendus, dont d'éminents religieux ou encore le ministre de la Santé, El Hossein El Ouardi. Par contre, la ministre de la Solidarité, de la Femme et de la Famille, Bassima Hakkaoui, a brillé par son absence. La position de la seule ministre femme du gouvernement PJD sur l'avortement n'est d'ailleurs pas très claire, si ce n'est que ce n'est pas une priorité selon elle. Le deuxième événement majeur, survenu en octobre, s'apparente à une polémique, surnommée "l'affaire du bateau de l'avortement". L'ONG néerlandaise Women on Waves et le mouvement marocain MALI se joignent et proposent à des femmes d'avorter sur un bateau, ancré dans les eaux internationales. La polémique a eu beau enfler et prendre de sacrées proportions sur le Net et dans certains médias, elle ne suscite pas de débats concrets au sein de la classe politique. Pourtant, plusieurs ministres PJD (notamment le ministre de la Justice, Mustafa Ramid) sont favorables à la légalisation partielle de l'avortement, par exemple en cas de viols ou d'incestes. Le ministre des Affaires Étrangères, Saâd-Eddine El Othmani, est encore plus courageux

puisqu'il est aussi favorable à l'avortement en cas de malformations du bébé ou lorsque la situation sociale de la mère est précaire. Chafik Chraïbi, président de l'AMALAC, avoue avoir rencontré Benkirane, quelques mois avant son investiture. A l'époque, ce dernier semblait d'accord pour revoir la législation sur l'avortement. Mais une fois installé dans le siège de Chef de gouvernement, il ne donne plus de nouvelles. Alors, pour ou contre ? Un débat que les islamistes préfèrent ne pas trancher pour le moment. Une politique attentiste déplacée quand on sait que, quotidiennement, des femmes usent leur santé en avortant clandestinement.

#### **La censure comme d'hab...**

Le PJD a marqué son territoire dès son arrivée aux affaires en début d'année. Janvier 2012, des interdictions carabinées frappent la presse internationale. Le mensuel Gazelle, magazine français dédié à la femme maghrébine, est interdit de diffusion pour un dessin jugé "attentatoire" au prophète Mohammed. Puis, c'est au tour de l'hebdomadaire hexagonal Le Nouvel Observateur, pour un dossier comportant une représentation de Mohammed. La revue littéraire Books, qui représentait sur sa couv' une estampe indienne d'un couple en pleins ébats, sous le titre "Le pouvoir du sexe", lui emboîte le pas. Quelques semaines plus tard, le quotidien espagnol El Pais est censuré une première fois, pour avoir publié une caricature de Mohammed VI, et une deuxième fois pour un article citant des passages du livre Le roi prédateur, qui, selon le ministère de la Communication, portait "atteinte à l'image de Sa Majesté et aux institutions du pays". Et puis, plus rien, jusqu'à ce qu'en octobre, le même ministère annonce le retrait de l'accréditation de Omar Brouksy, correspondant de l'AFP au Maroc, pour avoir qualifié dans une dépêche les candidats du PAM, de "proches du Palais", l'accusant au passage d'impliquer l'institution monarchique dans les élections partielles. Une interdiction dénoncée dans la foulée par l'ONG Human Rights Watch et par Reporters Sans Frontières, qui y voient une "décision politique". Au final, le gouvernement PJD ne se sera pas distingué des précédents gouvernements, et Mustapha El Khalfi, patron de presse (il dirigeait le journal arabophone Attajdid), n'aura pas été plus clément avec les titres de presse que ses prédécesseurs.

#### **Touche pas à mon poste !**

A peine le gouvernement formé, le PJD a voulu se frotter à un exercice pour le moins délicat : réformer l'audiovisuel public. Pourtant, il était de notoriété publique que le défi que souhaitaient relever les islamistes était, ô combien, compliqué, tant l'inimitié était forte entre les dirigeants de l'audiovisuel public et le parti de la lampe. C'est Mustapha El Khalfi, en sa qualité de ministre de la Communication, qui s'est chargé de l'élaboration des nouveaux cahiers des charges des deux chaînes publiques. Celui-ci souhaitait, grosso modo, intégrer plus d'émissions religieuses, retirer le JT francophone de 2M du prime time, pour le décaler en fin de soirée, diffuser les appels à la prière sur 2M, augmenter le quota des productions nationales, ou encore bannir les publicités liées aux jeux de hasard. Les cahiers des charges avaient été validés par la HACA (Haute autorité de la communication audiovisuelle), et étaient sur le point d'être promulgués par le gouvernement. Mais la copie d'El Khalfi va créer un tollé et subir des critiques de toutes parts : partis de l'opposition, dirigeants de l'audiovisuel public, dont principalement ceux de 2M, et même des proches du Palais. Le roi avait d'ailleurs convoqué Abdellilah Benkirane et Mustapha El Khalfi pour essayer de sortir le projet de l'impasse. Résultat, une commission présidée par Nabil Benabdallah, lui-même ancien ministre de la Communication, a été chargée de retravailler le projet, tandis que de nouvelles têtes sont nommées à la HACA. La deuxième mouture des cahiers des charges a finalement été adoptée par le Conseil de gouvernement fin août. Une seconde version qui a finalement ménagé tout le monde.

#### **Le halal s'invite dans la banque**

Les Pjdistes le voulaient depuis toujours : "halaliser" la finance marocaine. Aujourd'hui au pouvoir, ils sont en passe de réaliser ce rêve "pieux". Dès sa nomination, et avant même la composition de son équipe gouvernementale, Benkirane enchaînera les rencontres avec les banquiers du Golfe. Surfant sur un contexte de crise, il ne trouvera aucun mal pour faire passer son projet, mettant le gouverneur de la banque centrale Abdellatif Jouahri, un des grands résistants à la vague verte, devant le fait accompli. Difficile de refouler cette tentation du halal quand on injecte tous les jours une cinquantaine de milliards de dirhams dans un circuit bancaire à sec, alors qu'une pluie de pétrodollars n'attend que l'ouverture d'une fenêtre islamique pour tomber sur un royaume affecté par la crise de ses partenaires européens. La première banque islamique devra ainsi s'installer au Maroc dès 2013. Pour préparer le terrain, c'est toute la loi bancaire, bible du secteur financier, qui devra être retouchée. Une réforme enclenchée dès les premiers jours d'exercice du nouvel Exécutif et qui n'attend que l'aval des députés de la nation, a priori acquis à la cause. Sur le bureau du wali de Bank Al-Maghrib, les demandes d'autorisations continuent de tomber. Parmi les sérieux prétendants, on trouve le groupe saoudien Al Rajhi, Kuwait Finance House, Dubai Islamic Bank, le Bahreini Al Baraka, Islamic Bank of Britain, Faisal Islamic Bank... Des mastodontes de la finance verte, qui opèrent dans les pays du Golfe, dans les places émergentes d'Indonésie ou de Malaisie, et même au cœur de la City de Londres. Jouahri arrive malgré tout à arracher une belle concession : ces banques ne porteront pas le label "islamique", mais seront nommées "banques participatives". Une manière d'éviter aux banques classiques une grande gêne, celles d'être étiquetées "haram", "non islamiques".

#### **Art propre vs Art tout court**

Certes, l'annonce n'a pas été suivie de faits précis. Mais lorsque Najib Boulif, ministre encarté au PJD, évoque en fin 2011 l'existence d'un "art propre" à promouvoir, nombre d'acteurs et de professionnels de la culture dénoncent des propos dangereux et liberticides. Selon eux, l'art ne saurait être guidé, canalisé, censuré et sûrement pas estampillé en fonction de ce qu'il représente. Des premières réactions indignées fusent. En février 2012, un éditorial du quotidien Attajdid, organe de presse partisan lié au Parti justice et développement (PJD) et au Mouvement unicité et réforme (MUR), met en avant des artistes qui répondent "aux adversaires de l'art propre". La formule, donc, n'est pas enterrée. C'en est trop pour certains, qui décident de créer un collectif, dénommé Culture Libre, dont le premier acte est de rédiger et de faire circuler une pétition pour défendre le droit à la création sans entraves. Le 22 avril, le même groupe organise un évènement à Casablanca, Manbita Al A7rare, mêlant débats, représentations théâtrales et concerts. Et le mois suivant, l'actrice Fatym Layachi, membre dudit collectif, pose pour le photographe Othman Zine, symboliquement allongée sur un énorme tas de détritus, dénonçant par-là les propos des islamistes. Faisant les frais du discours ambiant, le ministre Lahbib Choubani a beau critiquer l'aspect "budgétivore" du festival Mawazine – une vue partagée par de nombreux artistes –, il est de facto suspecté de tenir un discours moralisateur. C'est ainsi qu'un bras de fer s'est ouvert entre deux camps, politisant à fond la question culturelle. Les islamistes, in fine, mènent une croisade qui reste verbale. Mais leur statut leur confère une audience considérable, auprès de laquelle ils diffusent leur projet de société. Une société où existeraient deux arts, contradictoires : un "propre" et un autre, par déduction, "sale". Flippant.

**Retour en force de l'ordre moral**

Juste après l'investiture du gouvernement de Abdelilah Benkirane, des groupes appelés "comités populaires" ont donné de la voix dans certaines villes du pays. Leur objectif ? Lutter contre "la débauche". Leurs moyens ? Une organisation similaire à celle des milices pour intimider ceux ou celles qui ne se soumettent pas à leur bon vouloir. L'exemple le plus significatif est celui de Ain Leuh et des localités voisines (région de Khénifra). Dans cette région, réputée pour être un haut-lieu de la prostitution, les comités populaires avaient instauré leur loi : en plus d'une chasse aux prostituées que l'on forçait à quitter les lieux ou à se convertir dans de petits métiers, les visiteurs de la région se voyaient subir un interrogatoire et une fouille en bonne et due forme. Malgré les dénégations des autorités, ces comités populaires ont bel et bien sévi pendant de longues semaines. "Ils voulaient mettre la société sous tutelle et mener une guerre, par procuration, au nom des bonnes mœurs", indique une source à Khénifra. S'agirait-il donc de simples "initiatives personnelles isolées" comme l'a affirmé le ministre de l'Intérieur ? Les faits sont là. Et vont se confirmer, autrement, dans d'autres villes du pays. A Témara, des dizaines d'habitants, dont plusieurs membres du PJD, ont ainsi multiplié les sit-in devant une grande surface qui a eu le malheur d'ouvrir un rayon de boissons alcoolisées. Et la même chose s'est répétée plusieurs fois à Casablanca et Meknès devant des débits de boissons. Un retour de l'ordre moral sous le gouvernement islamiste ? Le PJD n'y serait-il pour rien ?

**Viols, suicides et impunité**

Au mois de mars dernier, Amina Filali, une adolescente de 16 ans, se suicide à Larache, après avoir été obligée de convoler avec son violeur. Les Marocains découvrent alors avec effroi l'existence de l'article 475 du Code pénal, qui permet au violeur d'une mineure d'échapper à la prison s'il l'épouse. Mais également celle de l'article 20 de la Moudawana, qui autorise un magistrat à marier une mineure. A l'époque, la société civile se mobilise fortement, et appelle à l'abrogation immédiate de ces deux articles. Bassima Hakkaoui, ministre de la Solidarité, de la Femme et du Développement social, et Mustafa Ramid, ministre de la Justice et des Libertés, sont clairement dépassés par les événements et s'emmêlent les pinceaux. Après plusieurs dérapages dans les médias -et des déclarations dépassées qui donnent l'impression à l'opinion publique qu'ils minimisent l'affaire-, ils finissent par se rattraper en expliquant qu'une réforme de l'article 475 allait très bientôt voir le jour. Sauf que neuf mois plus tard, rien n'a encore été fait. Est-ce un manque de volonté de leur part ? Ou simplement le fait que la réforme de ces articles ne fait pas partie des priorités d'un gouvernement islamiste ? "Absolument pas, rétorque Bassima Hakkaoui, cet article va être modifié dans le cadre de la réforme du Code pénal, grand chantier du ministère de la Justice". La ministre aurait déjà envoyé ses recommandations à Mustafa Ramid, qui les aurait prises en considération. Par ailleurs, une loi contre la violence à l'égard des femmes sous toutes ses formes (violence physique, harcèlement sexuel, etc.) serait également en cours d'élaboration, et devrait être déposée au Secrétariat général du gouvernement début 2013. De belles promesses, mais qui ne sont aux yeux de l'opinion publique que de la poudre aux yeux, pour le moment. Espérons que l'avenir leur donnera tort.

**Temps forts****Des nominations, des révélations, des réformes, des drames, des déceptions, des abus...****Douze événements majeurs qui ont marqué le Maroc de 2012****Driss Jettou****Le retour en grâce**

Après cinq ans de traversée du désert, Driss Jettou, l'ancien Premier ministre, est rappelé à d'autres hautes fonctions. Le 9 août, il est désigné à la présidence de la Cour des comptes en lieu et place d'Ahmed Midaoui. Cette nomination par le Palais d'un homme réputé pour son intégrité est intervenue quelques jours seulement après un entretien télévisé du Chef du gouvernement, sur Al Jazeera, où il avouait son incapacité à mettre fin à la corruption. Comprenez, seul le Palais peut faire bouger les choses.

**Tizi'n Tichka****Highway to hell**

La guerre de la route, le Marocain en a pris l'habitude. Mais le 3 septembre, c'était l'accident de trop : un car traversant le col du Tizi'n Tichka —reliant Marrakech à Ouarzazate— finit sa course dans un ravin de 130 m. Bilan : 42 morts et une vingtaine de blessés, soit l'accident de la route le plus meurtrier jamais enregistré au Maroc. Rapidement, l'onde de choc va céder la place à la cacophonie : on stigmatise le Code de la route, on ressort un vieux projet de tunnel aussi coûteux qu'irréaliste... En attendant, silence on tue.

**Racisme****Halal ou haram ?**

Les questions de racisme et des traitements réservés aux immigrés en situation irrégulière n'ont jamais fait autant de bruit qu'en 2012. Les rapports publiés cette année par les organismes et associations de défense des droits humains font état d'une effrayante liste d'abus policiers et administratifs envers les clandestins, qu'ils soient reconduits à la frontière algérienne ou incarcérés. Face à l'absence de volonté politique et aux amalgames qui empoisonnent le débat, les immigrés subsahariens comptent désormais sur leur propre capacité d'organisation. Le gouvernement islamiste, lui, continue de faire comme si de rien n'était. Pas très halal...

**Football Taoussi****L'homme providentiel ?**

Le camouflet contre la modeste équipe du Mozambique en octobre allait enfin sceller le destin d'Eric Gerets, le sélectionneur national le plus controversé de l'histoire du Maroc. Pour lui succéder, et après un long suspense, la fédération désignera l'ex-entraîneur des FAR de Rabat, Rachid Taoussi. Pour son premier test avec l'équipe nationale, celui-ci va assurer l'essentiel

en sauvant notre qualification à la CAN 2013. Mais il lui reste à confirmer son fauteuil au cours de la compétition africaine. Coup d'envoi : le 19 janvier.

## Festivals

### Une saison en enfer

A part Mawazine à Rabat, Timitar à Agadir et Gnaoua à Essaouira qui ont été maintenus, 2012 fut une annus horribilis pour les festivals du royaume. Les festivals de Casablanca, L'boulevard et le Moonfest Takerkoust, événements majeurs de la vie culturelle du pays, ont tous les trois été déprogrammés. La faute aux travaux du tramway, dans le cas du festival de Casablanca, et à la crise, qui a entraîné une limitation des budgets de sponsoring. Mais aussi, selon les différents organisateurs, à des fonds publics plus qu'insuffisants et à une politique culturelle quasi inexistante.

## Christopher Ross

### Après la brouille, le tapis rouge

Le Maroc lui avait retiré sa confiance en mai 2012, entre autres par la voie de Saâd-Eddine El Othmani, notre ministre des Affaires étrangères. Mais un entretien téléphonique entre Mohammed VI et le SG de l'ONU a fini par arranger les choses. Le tapis rouge a été déroulé à Christopher Ross pour sa tournée dans le Sahara entre le 27 octobre et le 15 novembre. Visite qui s'est soldée par un rapport où le diplomate onusien propose une autre approche : des négociations directes entre Rabat et le Polisario.

## JO Londres 2012

### Le blitz marocain

L'athlétisme ne fait plus rêver personne au pays de Aouita et El Guerrouj. Lors des Jeux Olympiques de Londres, le Maroc a misé sur 75 athlètes. Mais la fête londonienne va tourner au cauchemar. En plus des contreperformances (une seule médaille, de bronze), la délégation marocaine sera éclaboussée par plusieurs scandales de dopage : trois athlètes ont été écartés de la compétition. Pire, de retour au pays, aucun rapport n'a été émis par le Comité national olympique marocain (CNOM) sur ce fléau. Normal, quand on sait que le CNOM n'a pas tenu d'assemblée générale depuis 2005 !

## Cinéma

### Money, money, money

Les réalisateurs marocains sont aux anges. En septembre, un arrêté régissant l'aide à la production cinématographique a été promulgué, permettant aux cinéastes d'obtenir des avances sur recettes beaucoup plus conséquentes que par le passé. Aujourd'hui, les avances peuvent aller jusqu'à 8 millions de dirhams pour un long-métrage. Par ailleurs, en 2013, le fonds d'aide du Centre cinématographique marocain (CCM) devrait consacrer 60 millions de dirhams aux avances sur recettes, alors que depuis 2007 cette enveloppe tournait autour de 40 millions par an. Que du bonheur !

## Patronat

### Une femme aux commandes

Candidate unique au poste de patron des patrons, Meriem Bensalah deviendra, ce 16 mai 2012, la première femme à diriger le syndicat patronal. Tout le gotha des affaires accueillera la nouvelle avec enthousiasme. Les patrons rattrapent ainsi l'erreur Benkirane, qui, contre toute attente, éliminera (presque) la femme de son équipe gouvernementale. Héritière d'un véritable empire, dont les tentacles s'étendent de l'agroalimentaire à l'assurance, Bensalah donne à la CGEM une tonalité politique que la confédération n'a plus connue depuis l'ère Chami. Lui s'opposait au Makhzen, elle aux islamistes, dont elle juge l'action "inefficace" et "populiste".

## Khalid Oudghiri

### Le retour du banquier maudit

Jugé par contumace à 20 ans de prison ferme dans une sombre affaire de corruption, de complicité de faux en écriture publique et de complicité d'escroquerie, Khalid Oudghiri, en cavale depuis 2009, sera gracié par le roi début février, à l'occasion de Aïd Al Mawlid. "Le banquier maudit" peut enfin souffler, mais surtout refouler le sol marocain, pour se rendre au chevet de son père malade. Dans les salons feutrés de Casablanca, on chuchote que l'ex-banquier prodige de Sa Majesté aurait arraché sa grâce, après avoir menacé de publier ses mémoires. Il ne le fera pas bien sûr, mais se livrera, "on the record" et pour une première, aux rédacteurs du Roi prédateur, brûlot publié aux éditions du Seuil qui raconte toutes les culbutes financières des golden boys du premier businessman du royaume, Mohammed VI.

## Phénomène

### Bismillah, le tube de l'année

Matraqué à tous les coins de rue par des marchands ambulants de musique religieuse, le titre Bismillah est sans contexte le hit surprise de l'année 2012. La ritournelle chantée par une petite fille de la banlieue parisienne s'est vendue comme des petits pains. C'est même devenu un sujet clivant comme on dit dans le jargon moderne. Certains l'ont adoré au point de l'écouter en boucle, d'autres n'y ont vu qu'une pollution sonore au même titre que les klaxons de voiture.

## L7a9ed

**Retour à la case prison**

Condamné en 2011 à quatre mois de prison pour coups et blessures (que la défense n'a cessé de nier) contre un manifestant pro-régime, Mouad Belghouat, le rappeur du Mouvement du 20 février, retourne à la case Oukacha en mai 2012. Accusé cette fois-ci de porter atteinte à l'image de la police marocaine dans une vidéo publiée sur Internet, celui dont le blase est L7a9ed écope d'un an de prison ferme. Son incarcération, considérée injuste et absurde, est interprétée comme une énième oppression contre quiconque ose s'attaquer à la monarchie. Même un apprenti rappeur écouté par un cercle restreint de personnes.

Recommand

27 people recommend this. Be the first of your friends.

BONNE ANNEE 2013

Par ESTEVANICO le 02/01/2013

JE SOUHAITE UNE AGREABLE ANNEE A SA MAJESTE LE ROI M VI ET LE PEUPLE MAROCAIN.

ALLAH AL WATAN AL MALIK.






DEVENEZ MEMBRE

IDENTIFIEZ-VOUS

L'ÉDITO



ACTUALITÉS

MAROC | ÉCONOMIE | MONDE |

L'INTERROGATOIRE

L'ESSENTIEL

LE MAG

CULTURE

LE MAG CULTURE | NEWS | AGENDA CULTUREL |

ANNONCES

IMMO | CONSO | PERSO

ZAKARIA BOUALEM

DOSSIERS

ARCHIVES



ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS



A PROPOS | NOTRE ÉQUIPE | PUBLICITÉ | CHIFFRES OJD | ECRIVEZ-NOUS | AJOUTER AUX FAVORIS

© 2011 TelQuel Magazine. Maroc. - MENTIONS LÉGALES | CHARTE D'UTILISATION DES ESPACES DE DIALOGUE | CHARTE DES COMMENTAIRES | - RÉALISATION : SYNCHRONISM